
Maîtres auxiliaires de Français. Compte rendu de la journée d'information du 5 décembre 1968. Rouen.

Numéro d'inventaire : 2006.07079

Type de document : imprimé divers

Éditeur : CRDP Rouen et Institut Pédagogique National (92, rue Saint-Julien Rouen)

Imprimeur : CRDP Rouen

Date de création : 1968

Collection : Recherche Pédagogique

Description : Livret broché. Couverture cartonnée souple.

Mesures : hauteur : 266 mm ; largeur : 205 mm

Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques), élémentaire

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Séquence de niveaux

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 18

ACADEMIE DE ROUEN
ANNALES DU CENTRE REGIONAL
DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

MAÎTRES AUXILIAIRES DE FRANÇAIS

Compte rendu
de la journée d'information
du 5 DECEMBRE 1968
Rouen

COLLECTION
RECHERCHE PEDAGOGIQUE



INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL

Monsieur REMY Inspecteur d'Académie de la Seine-Maritime

Monsieur REMY ouvre cette séance de travail en s'adressant aux 95 maîtres auxiliaires présents.

Monsieur ROULLOIS, Inspecteur Départemental de l'Education Nationale

Monsieur ROULLOIS fait un exposé sur : L'Enseignement de la grammaire à l'Ecole Primaire.

I - Documents dont dispose le maître pour son enseignement de la grammaire.

A) L'enseignement de la grammaire est défini par un certain nombre de textes importants

a) textes rédigés à la suite des travaux d'une commission qui s'est tenue en 1961 et qui mit au point : Une progression

- La première partie s'intitule : Momenclature fondamentale : elle a pour but de définir les termes grammaticaux afin qu'il n'y ait pas de confusion.

- La deuxième partie s'intitule : Progression : elle fixe par cours ce que le maître doit enseigner dans son année (CE1 CE2 - CM1 - CM2) , et elle donne plus particulièrement la liste des connaissances que doit posséder un élève à l'issue du CM2

Tous les maîtres sont tenus de connaître cette progression.

b) les instructions de 1938

Elles insistent :

- sur l'aspect pratique de l'enseignement de la grammaire les exemples seront pris dans la langue parlée.

- sur la méthode inductive que doit suivre le maître, en particulier pour l'analyse des propositions : il faut partir des caractères extérieurs. C'est à dire partir de la structure de la phrase pour pouvoir en déduire l'analyse , sans trop, peut être, s'occuper du sens.

On peut trouver les instructions dans un livre qui s'intitule : "grammaire et analyse" de Monsieur LAFITTE - HOUSSAT

B) Le manuel

- Il fournit au maître la trame de son enseignement
- Il se présente de façon différente et souvent mêle plusieurs problèmes, dans un souci de donner un enseignement complet.

II - La méthode préconisée

Les instructions de 1938 recommandent : La méthode inductive, qui est une condamnation d'une très ancienne méthode confiant la grammaire à la mémoire. Au contraire, dans la méthode inductive on souhaite que le maître parte du langage courant.

- La première phrase de la leçon de grammaire du maître commence par l'écriture au tableau d'un petit texte, qui présente, deux, trois exemple du fait grammatical qui va être expliqué au cours de la leçon. On souligne ces difficultés nouvelles que l'enfant ignore et on analyse les caractères communs de ces mots présents.
- Puis on induit la règle qui de cette façon n'est pas imposée d'emblée.
- Ensuite, dans un autre temps, on passe aux applications.
- Enfin on retourne au langage : La difficulté nouvellement étudiée doit retrouver sa place dans une construction faite par l'élève : quelques manuels scolaires présentent le retour au langage sous la forme d'exercices de constructions de phrases.
- On recommande que ce soit toujours les mêmes exemples qui servent pour le même fait.

III - L'opinion du maître

Dans l'ensemble la progression est bien admise, des réserves sont cependant à formuler à son égard.

- La difficulté majeure que l'on trouve dans l'enseignement de la grammaire, c'est la frontière à établir entre la part de réflexion et la part de mécanisme, en particulier la place que l'on doit attribuer à ces questions que l'on pose autour du verbe pour trouver soit le sujet, soit les compléments. Il est évident que si un maître conduit son enseignement de telle façon que les enfants aient systématiquement recours aux questions pour trouver une fonction, il y aura des erreurs.
- Cependant n'avoir recours qu'à la réflexion, ce n'est pas possible à l'école primaire les questions apportent une aide à l'élève, mais elles doivent être discrètes. Donc il n'y a pas de règles absolument nettes.
- Tous les maîtres constatent qu'il n'y a pas dans l'esprit des élèves un lien évident entre la leçon elle-même et l'application qui en est faite.